



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 21 avril 2026

Président de la séance : Philippe Gratadour

Autres membres présents et délibérants :

- Isabelle Bachelier-Vella
- Gilles Croquette
- Hélène Foucher
- Sarah Pischiutta
- Martine Ramel.

I - Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

II - Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du Code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

014129/KK AC PLU: Modification simplifiée du PLU d'Hénin-Beaumont (62)

014401/KK AC PLU : Modification simplifiée n°1 PLU de Noyelles-sur-Escaut (59)

III - Plan programme: avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

IV - Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

014351/AP: Parc photovoltaïque au sol à Ruitz (62)

014630/AP : Centre de collecte, regroupement, tri et transit de Saint-Valery-sur-Somme (80)

014385/AP et 014478/AP : Parc photovoltaïque sur les communes de Peuplingues-Fréthun-et-Coquelles (62)

014405/GUNENV : Construction d'un entrepôt frigorifique à Le Portel (62)

V - Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Après consultation des membres, Gilles CROQUETTE, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis de cadrage n° HDF-2026-1 relatif au transport de CO₂ Dunkerque-Norvège (59).

VI -Cadrages

Néant

VII -Autres dossiers

Néant

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR